

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :
32**

**Nombre de votants :
32**

**Date de convocation :
21 septembre 2021**

**Date d'affichage :
1^{er} octobre 2021**

L'AN deux mille vingt et un, le **27 Septembre** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 21 septembre, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 00, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, MM. BOISSET, BOUCHET, BRAULT, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, PIRES-BEAUNE (jusqu'à la question n° 5), MM. RAYNAUD, RESSOUCHE, Mme ROUSSEL, M. SEMANA (à partir de la question n° 6), Mmes STORKSEN, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mme Elodie ACKNIN, Conseillère Municipale Déléguée
a donné pouvoir à Michèle GRENET

M. Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué
a donné pouvoir à Jean-Louis RAYNAUD

Mme Audrey LAURENT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Michel BAGES

Mme Nathalie NIORT, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Boris BOUCHET

Mme Christine PIRES-BEAUNE, Conseillère Municipale
absente à partir de la question n° 6

M. Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué
absent jusqu'à la question n° 5

Mme Géraldine TOVAR, Conseillère Municipale
a donné pouvoir à Pierre PECOUL

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Véronique FEUERSTEIN

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 SEPTEMBRE 2021**

QUESTION N° 2

OBJET : Compte rendu des délégations accordées au Maire par le Conseil Municipal dans le cadre des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

L'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales donne la possibilité au Conseil Municipal de déléguer une partie de ses attributions au Maire, à charge pour lui de rendre compte des actions menées dans ce cadre à chaque réunion obligatoire de l'Assemblée, soit chaque trimestre.

Selon l'article L 2122-23 de ce même code, les décisions prises en application des délégations consenties, peuvent être signées par un adjoint ou un conseiller municipal agissant par délégation du Maire.

Les décisions prises en application des délégations consenties par délibération du 14 décembre 2020 concernent la période **d'avril 2021 à fin août 2021** :

L 2122-22-1° D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

/

L 2122-22-3° De procéder, dans les limites des crédits budgétaires ouverts, pour la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couvertures des risques de taux et de change et de procéder aux renégociations des emprunts ;

/

L 2122-22-4° De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et de services, inférieur à 500 000 € HT pour les marchés de travaux, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

- en annexe -

De déléguer au Maire la signature de toutes conventions de groupement de commandes relatives à des marchés propres à la Commune inférieurs à 214 000 € HT pour les fournitures et services et 500 000 € HT pour les travaux ;

/

COMMUNE DE RIOM

De signer les conventions de valorisation des Certificats d'Economies d'Énergie (CEE) ;

- Signature accord commercial avec EDF pour la valorisation des travaux d'économie d'énergie sur l'éclairage de la RD 2029 pour un montant de 11 900 €.
- Signature convention CEE pour la valorisation des travaux d'économie d'énergie sur le changement de la chaudière à P. Brossolette pour un montant de 4 000 €.
- Signature accord commercial avec EDF pour la valorisation des travaux d'économie d'énergie sur l'isolation de la toiture de P. Brossolette pour un montant de 26 492 €.
- Signature demande de versement de la prime correspondante à la valorisation des travaux d'économie d'énergie sur l'isolation de la toiture de R. Cassin pour un montant de 21 615.20 €.
- Signature accord commercial avec EDF pour la valorisation des travaux d'économie d'énergie sur la réhabilitation de l'école J. Rostand pour un montant de 93 342.56 €.

L 2122-22-5°

De décider de la conclusion et de la révision du louage des parkings rue de la Harpe et des jardins pour une durée n'excédant pas douze ans ;

PARKINGS RUE DE LA HARPE

- ◆ Résiliation de l'emplacement de parking n°66 - 3^{ème} niveau, remboursement caution 22,87 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°30 - 2^{ème} niveau, pour un montant de 44,60 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°69 - 3^{ème} niveau, pour un montant de 39,62 €.
- ◆ Location de l'emplacement de parking n°70 - 3^{ème} niveau, pour un montant de 39,62 €.

GARAGES RUE ANTOINE ARNAUD

- Location garage n°20 pour un montant de 50 €/mois
- Location garage n°18 pour un montant de 50 €/mois

JARDINS COLOMBIER LANORE - AI 89

- Location au 01.04.21 de 1 lot pour 100 m²
- Location au 01.05.21 de 1 lot pour 130 m²

L 2122-22-6°

De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

SMABTP - 001SD021000264 Sinistre 600.00 €
Archives (10.04.2021)

AXA - Remboursement sinistre Moulin 846.16 €
de la Croûte (01.05.2021)

DMMJB - Remboursement partiel Bassin 6 875.00 €
AVOCATS Virlogeux (08.05.2021)

COMMUNE DE RIOM

- Plan eau Virlogeux 33 231.89 €
remboursement maître d'œuvre
(10.07.2021)

L 2122-22-7° De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

- La régie caution parking a été modifiée – ajout a cette régie l'encaissement des cautions dues pour la remise des clefs d'accès aux garages individuels situées rues Archon Despérouses et Antoine Arnaud.
- La régie Droits d'entrées aux spectacles – modifier la régie en vue d'autoriser le paiement en ligne via internet.

L 2122-22-8° De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

Concessions :

15 ans

3 achats

30 ans

5 achats

1 renouvellement

50 ans

4 achats

Columbarium :

15 ans

3 achats

1 renouvellement

30 ans

2 achats

L 2122-22-9° D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

/

L2122-22-10° De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;

/

L 2122-22-11° De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

Me MOLIN, - Constat Gens du voyage 249.00 €
Huissier

SOCOBAT - Diagnostics amiante 672.00 €

Associations - Frais d'acte contentieux CARPA – 1 184.43 €
CARPA LURIN Riom

L2122-22-12° De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;

/

L2122-22-13° De décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

/

COMMUNE DE RIOM

L 2122-22-15°

D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L. 213-3 de ce même code ;

SCI CYBELE :

DIA n° 063 300 2021 R0064

Parcelle située 81 rue de l'Ambène à Riom, cadastrée BC 162

Superficie : 3 972 m²

Objectif : relocalisation du centre technique municipal

Prix d'achat : 270 000 € et 19 440 € de commission

Vendeur : SCI Cybèle - 50, rue de la Thibaudière 69 007 Lyon

Date de prise de l'arrêté : 21 avril 2021

L 2122-22-16°

D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal, savoir, devant les juridictions civiles, pénales, administratives, quel que soit le degré, et de se constituer partie civile au nom de la commune ;

URBANISME – Secteur Sauvegardé : les synthèses suivantes font état des procédures essentiellement amiables, exceptionnellement et en dernier recours contentieuses, en matière d'infraction d'urbanisme.

- Ville c/ D. – 24 impasse Malouet : travaux réalisés non conformes avec l'autorisation délivrée et non conformes avec le PSMV
 - P.V. en date du 26.05.2015
 - 26.06.2015 transmission au Procureur
 - 26.06.2015 notification à M. D.
 - Audience devant le tribunal correctionnel le 06.06.2018
 - Jugement du 06.06.2018 : le prévenu est condamné à la remise en état sous 4 mois avec astreinte de 15 € par jour de retard au-delà du délai
 - Echanges de courriers en cours avec le Parquet pour vérification de la situation
 - 18.01.2021 dépôt par le pétitionnaire de la Déclaration Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux
 - 05.03.2021 visite de récolement
 - 07.04.2021 avis ABF suite au récolement = travaux non conformes à l'autorisation sur 2 points
 - 20.04.2021 courrier de mise en demeure de mettre en conformité les travaux
- Ville c/ B. – Chemin du Moulin de Pessat : implantation d'un mobil-home et abri de jardin non régularisable
 - P.V. en date du 17.03.2016
 - 01.04.2016 transmission au Procureur
 - 01.04.2016 notification à M. B.
- Ville c/ L. – Rue de Planchepaleuil : Installation de caravanes non conforme au PLU - Edification de clôture non conforme au PPRNPi et sans autorisation préalable
 - P.V. en date du 27.11.2017
 - 18.12.2017 notification à M. L.
 - 18.12.2017 transmission au Procureur
 - 23.11.2018 P.V. n° 2

COMMUNE DE RIOM

Passage en phase contentieuse : voir Administration générale

- Ville c/ O. – Rue de Planchepaleuil : Installation de caravanes et mobile-home non conforme au PLU – Aménagement de la parcelle sans autorisation préalable

- PV en date du 21/11/2019
- 21.11.2019 notification à M. O.
- 21.11.2019 transmission au Procureur

Passage en phase contentieuse : voir Administration générale

- Ville c/ V. – Rue du Chandelier : remblais et exhaussement
- PV en date du 12/03/2020
- 16.3.2020 notification à M. V.
- 16.3.2020 transmission au Procureur

ADMINISTRATION GENERALE : contentieux en action ou en défense, toutes matières confondues

MMS A. c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation du 18.08.2018 introduite sur contre la non constructibilité d'un terrain
- Demande de délai supplémentaire accordé le 27.11.2018
- Conclusions en défense le 31.12.2018

M. R c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 08.06.2019 contre une décision de refus de suppression de place de stationnement
- Demande de délai supplémentaire : accordé le 09.07.2019
- Conclusions en défense déposées le 09.10.2019

M. D.F. c/ VILLE DE RIOM

- Par une requête du 14.09.2019 devant le TA demande l'annulation d'une décision rejetant sa demande de travaux publics afin de permettre l'accès aux propriétés privées
- Demande de délai supplémentaire accordé le 14.11.2019
- Mémoire en défense déposé le 16.12.2019

M. et Mme M c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 6.11.2019 contre la délibération du 26.09.2019 portant exercice du droit de priorité sur la parcelle AV 128
- Conclusions en défense le 23.03.2020

Mme C c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation devant le TA en date du 7.02.2020 contre le courrier du 12.09.2019 l'informant de la saisine de la commission de réforme pour mise en retraite pour invalidité
- Echange de mémoires.
- Clôture de l'instruction au 10.08.2020.

VILLE DE RIOM c/ M. R.

- Constitution de partie civile devant le tribunal judiciaire le 07/12/2020 pour dégradation de biens publics suite à conduite en état d'ivresse suite PV du 10.09.2020
- Audience le 8.12.2020.
- Jugement en cours de notification
- Audience le 8.12.2020 : le prévenu est condamné à payer 168,60 à la Commune de Riom au titre des dommages-intérêts.

M. et Mme M. c/ VILLE DE RIOM

- Requête du 7.01.2021 devant le TA pour dommages de travaux

COMMUNE DE RIOM

publics

- Transmission du dossier à l'assurance de la Commune
- Expertise amiable le 12.01.2021
- Résolution amiable du litige en cours

VILLE DE RIOM c/ M. S. O.

- Constitution de partie civile devant le tribunal correctionnel le 18.01.21 pour infractions d'urbanisme diverses rue de Planchepaleuil.
- Audience le 19.01.2021 : le jugement fait droit à l'exception de nullité et a envoyé le ministère public à mieux se pourvoir (Jugement en cours de notification)

M. CGT du PDD c/ VILLE DE RIOM

- Requête en référé suspension du 21.01.2021 contre l'arrêté municipal du 10.12.2020 portant ouverture des commerces le dimanche pour 2021 (crise sanitaire)
- Conclusions en défense le 22.01.2021
- Audience le 23.01.2021
- Ordonnance du 23.01.2021 : suspension de l'arrêté municipal pour le dimanche du 24.01.2021
- Sur le fond :
- Conclusions en défense déposées le 30.03.21

VILLE DE RIOM c/ M. B

- Constitution de partie civile le 04.03.2021 devant le tribunal correctionnel suite dégradation biens publics et outrage à agent.
- Audience du 26 mars 2021 : reportée pour cause d'absence du prévenu
- Audience du 26 mars 2021 : reportée au 19 octobre 2021 pour cause d'absence du prévenu

Mme C. c/ VILLE DE RIOM

- Requête en annulation du 8.03.2021 contre l'arrêté municipal du 4.01.2021 portant mise à la retraite pour invalidité.
- Conclusions en défense déposée en juillet 2021

M. D. c/ VILLE DE RIOM :

- Requête du 07.05.21 en annulation du rejet du recours gracieux contre la délivrance d'un Cu négatif.
- Proposition de médiation par le Tribunal.
- Accord partie adverse le 05/07/2021
- Accord de la Commune le 20/07/2021
- En attente de désignation d'un médiateur

L 2122-22-17° De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal, savoir, en cas de refus de prise en charge par l'assurance de la ville et ce dans la limite de 50 000 € TTC ; /

L 2122-22-18° De donner, en application de l'article L. 324-1 du code de l'urbanisme, l'avis de la commune préalablement aux opérations menées par un établissement public foncier local ; /

COMMUNE DE RIOM

L 2122-22-19° De signer la convention prévue par le quatrième alinéa de l'article L. 311-4 du code de l'urbanisme précisant les conditions dans lesquelles un constructeur participe au coût d'équipement d'une zone d'aménagement concerté et de signer la convention prévue par le troisième alinéa de l'article L. 332-11-2 du même code précisant les conditions dans lesquelles un propriétaire peut verser la participation pour voirie et réseaux ;

/

L 2122-22-20° De réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par le Conseil Municipal de 1 000 000 € (voir L2122-22-3°) ;

/

L 2122-22-21° D'exercer, au nom de la commune et dans les conditions fixées par le conseil municipal, le droit de préemption défini par l'article L. 214-1 du code de l'urbanisme (relatif au périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat) ;

/

L 2122-22-22° D'exercer au nom de la commune le droit de priorité défini aux articles L. 240-1 et suivants du code de l'urbanisme (droit de priorité sur tout projet de cession d'immeubles appartenant à l'Etat ou à des sociétés dont l'Etat détient la majorité du capital, ou à des établissements publics dont la liste est fixée par décret dont Réseau Ferré de France, en vue de permettre la constitution de réserves foncières) ;

/

L2122-22-26° De solliciter de l'Union européenne, de l'Etat et d'autres collectivités territoriales ou établissements publics, toute subvention d'investissement et de fonctionnement, susceptible d'être accordée dans le cadre des projets communaux, quels que soient la nature et le montant prévisionnel de la dépense et dans la mesure où les crédits au titre desquels les projets font l'objet de la demande de subvention sont au budget ;

/

Article 13 de la Loi 20.12.2007 Saisine de la Commission Consultative des services publics locaux ; il est en conséquence proposé de déléguer au Maire le pouvoir de saisine de cette Commission ;

/

LE CONSEIL MUNICIPAL A PRIS ACTE

RIOM, le 27 septembre 2021

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

RIOM

C O M M U N E D E R I O M

Recours devant la Commission du Contentieux du stationnement payant (CCSP)

Requérant	Défendeur	Cause	Date de la requête	Date des conclusions / Sens des conclusions	Sens du jugement
B. C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.04.2018	20.10.2018	08.02.2019 : Rejet	Rejet partiel
C. N.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.03.2018	06.11.2018	25.02.2019 : Rejet	Fait droit
H. S.	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.06.2018	12.11.2018	01.03.2019 : Rejet	Rejet partiel
M. T.	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.06.2018	18.10.2018	14.03.2019 : Rejet	Rejet partiel
L. D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.08.2018	14.12.2018	25.03.2019 : Rejet	Rejet partiel
M. L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.07.2018	28.12.2018	24.04.2019 : Rejet	Rejet partiel
M. B.	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.06.2018	02.04.2019	07.05.2019 : Rejet	Rejet partiel
F. A.	Ville de Riom	Contestation FPS du 28.06.2018	08.04.2019	02.05.2019 : Rejet	Rejet partiel
S. R.	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.05.2018	08.04.2019	08.05.2019 : Rejet	Rejet partiel
I. D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.06.2018	10.04.2019	02.05.2019 : Rejet	Fait droit
Sté EC	Ville de Riom	Contestation FPS du 03.04.2018	09.05.2019	04.06.2019 : Rejet	
B. M.	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.10.2018	16.05.2019	03.06.2019 : Rejet	Rejet partiel
DDT 63	Ville de Riom	Contestation FPS du 03.10.2018	28.05.2019	28.06.2019 : Rejet	Rejet partiel
Sté W.R	Ville de Riom	Contestation FPS du 22.10.2018	03.06.2019	28.06.2019 : Rejet	Fait droit
M.C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 14.05.2018	11.06.2018	28.06.2019 : Rejet	Rejet partiel
C. V.	Ville de Riom	Contestation FPS du 04.06.2018	12.06.2019	03.07.2019 : Rejet	Fait droit
C. P.	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.11.2018	17.06.2019	05.07.2019 : Rejet	Fait droit
M-C. J-C.	Ville de Riom	Contestation FPS du 09.11.2018	13.06.2019	05.07.2019 : Rejet partiel	Fait droit
Sté P.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.06.2018	17.06.2019	15.07.2019 : Rejet	

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de transmission : 27/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

RIOM

C O M M U N E D E R I O M

A. S.	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.05.2018	12.07.2019	12.08.2019 : Rejet partiel	Fait droit
Sté L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.11.2018	09.08.2019	23.08.2019 : Rejet	Fait droit
C.F.	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.03.2018	02.07.2019	22.07.2019 : Rejet partiel	Fait droit
A.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.08.2018	22.07.2019	12.08.2019 : Rejet partiel	Rejet partiel
Sté A. L	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.09.2018	07.08.2019	23.08.2019 : Rejet	Fait droit
A. M.	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.01.2019	14.08.2019	03.09.2019 : Rejet	Fait droit
M. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.09.2019	19.08.2019	03.09.2019 : Rejet partiel	
A.H.	Ville de Riom	Contestation FPS du 01.02.2019	30.08.2019	12.09.2019 : Rejet	Fait droit
R. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 07.01.2019	04.09.2019	12.09.2019 : Rejet partiel	Fait droit
M. G-D.	Ville de Riom	Contestation FPS du 07.02.2019	06.09.2019	19.09.2019 : Rejet partiel	Fait droit
Sté O.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.10.2018	16.09.2019	10.10.2019 : Rejet	Fait droit
Sté F.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.02.2019	23.09.2019	10.10.2019 : Rejet	Rejet partiel
Sté P.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.06.2018 (mémoire en réponse)	30.09.2019	14.10.2019 : Rejet	
C.L.	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.04.2019	08.10.2019	25.10.2019 : Rejet	
S. B	Ville de Riom	Contestation FPS du 31.05.2018	10.10.2019	25.10.2019 : Rejet	Rejet partiel
F.J	Ville de Riom	Contestation FPS du 22.05.2019	23.10.2019	07.11.2019 : Rejet	Rejet partiel
C.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 24.04.2018	16.10.2019	13.11.2019 : Rejet	Fait droit
M. C	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.02.2019	22.10.2019	18.11.2019 : Rejet	
N.T	Ville de Riom	Contestation FPS du 2.05.2019	05.11.2019	27.11.2019 : Rejet	Fait droit
S.R	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.04.2019	08.11.2019	04.12.2019 : Rejet	
<small>Accusé de réception en préfecture 063-COM-3008-202109X-1941092105 Date de rétrotransmission : 30/09/2021 Date de réception préfecture : 30/09/2021</small>	Ville de Riom	Contestation FPS du 31.05.2019	09.12.2019	02.01.2020 : Rejet partiel	Fait droit

C O M M U N E D E R I O M

Y.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 06.02.2019	27.12.2019	22.01.2020 : Rejet	Fait droit
J.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 13.09.2019	04.02.2020	24.02.2020 : Rejet	
N.B	Ville de Riom	Contestation FPS du 11.09.2019	14.03.2020	01.07.20 : Rejet	
P.B	Ville de Riom	Contestation FPS du 28.08.2019	07.07.2020	05.08.20 : Rejet	
L.T	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.11.2019	16.07.20	05.08.20 et mémoire complémentaire le 16.10.20 : Rejet	Rejet
R.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 20.11.2019	25.08.20	Pas de mémoire en déposé car poste vacant	Rejet partiellement
G.D	Ville de Riom	Contestation FPS du 22.10.2019	28.09.20		
E.N	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.09.2019	05.10.20		
C.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 05.11.2019			
A.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 17.06.2019			
J.D	Ville de Riom	Contestation FPS du 24.09.2020			
P.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 29.11.2018	03.12.20		
F.V	Ville de Riom	Contestation FPS du 10.03.2020	07.12.20	Pas de mémoire car vacance de poste	
J.C. D	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.01.2020	20.01.21	20.01.2021 : Rejet partiel	
O. D.P	Ville de Riom	Contestation FPS du 29.01.2020	21.12.20	20.01.2021 : Rejet	Fait droit
L.P.L	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.10.2019		Mémoire déposé le 01.04.20 : Rejet	Fait droit
T.O	Ville de Riom	Contestation FPS du 27.07.2019	04.03.20	Mémoire déposé le 01.04.20 : Rejet	Fait droit
B. C.D	Ville de Riom	Contestation FPS du 26.05.2020	06.01.2021	Mémoire déposé le 02.02.21 régularisation le 09.02.21 : Rejet partiel	Rejet partiel
E.P.T.A	Ville de Riom	Contestation FPS du 08.01.2020	06.01.2021	Mémoire déposé le 02.02.21 régularisation le 09.02.21 : Rejet	
S.S	Ville de Riom	Contestation FPS du 29.05.2020	05.01.2021	Mémoire déposé le 02.02.21 régularisation le 09.02.21 : Propose de faire droit	Fait droit

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

C O M M U N E D E R I O M

E.F.C.C	Ville de Riom	Contestation FPS du 30.01.2020	14.01.2021	Mémoire déposé le 15.02.21 : Rejet	Fait droit
M.G	Ville de Riom	Contestation FPS du 15.05.2020	14.01.2021	Mémoire déposé le 15.02.21 : Rejet	Fait droit
B.P	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.05.2020	16.02.2021	Mémoire déposé le 09.03.21 : Rejet	Fait droit
D	Ville de Riom	Contestation FPS du 04.10.2019	03.02.2020	Mémoire non déposé cause COVID	
C.C.	Ville de Riom	Contestation du 09.09.2020	21.03.2021	Mémoire déposé le 14.04.21 : Propose de faire droit	Fait droit
AS	Ville de Riom	Contestation du 30.08.2020	01.04.2021	Mémoire déposé le 27.04.2021 : Rejet	
M.M	Ville de Riom	Contestation FPS du 14.10.2019	26.06.2020	Mémoire déposé le 22.07.2020 : Rejet	Fait droit
FC	Ville de Riom	Contestation FPS du 14.10.2019	14.10.2019	Pas de mémoire en défense produit par la ville	
EB	Ville de Riom	Contestation FPS du 20.01.20	07.12.2020	Mémoire déposé le 08.06.2021 : Propose de faire droit à sa demande	Fait droit
GMN	Ville de Riom	Contestation FPS du 29.10.2020	09.06.2021	Mémoire déposé le 13.07.2021 : Rejet	Fait droit
LSS	Ville de Riom	Contestation FPS du 18.10.2019	11.03.2020	Pas de mémoire en défense produit par la ville	
PC	Ville de Riom	Contestation FPS du 16.10.2020	30.04.2021	Mémoire déposé le 16.07.2021 : Rejet	Fait droit
HC	Ville de Riom	Contestation FPS du 21.10.2020	22.06.2021	Mémoire déposé le 16.07.2021 : Rejet	Fait droit
OM	Ville de Riom	Contestation FPS du 28.05.2020	25.01.2021	Mémoire déposé le 28.05.2021 : Rejet	Fait droit
SL	Ville de Riom	Contestation FPS du 14.10.2020	21.03.2021	Mémoire déposé le 23.06.2021 : Propose de faire droit à sa demande	Fait droit

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

RIOM

COMMUNE DE RIOM

DELEGATION DU 01/04/21 - 31/08/21

MARCHES				
N° Marché	Dossiers	Entreprises / Lots	Notification	Montant HT
20210101	Maîtrise d'oeuvre Restauration intérieure de l'église du Marthuret - Marché Subséquent 01	CROISEE D'ARCHI 42400 SAINT-CHAMOND	03/05/21	18 400,00
202104	Maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité électrique de l'église Saint Amable	MVA ENERGIE 69126 BRINDAS	23/04/21	21 900,00
		LDBS CLERMONT FD		10 800,00
202113	Fourniture de bureau (2 ans)	LACOSTE DACTYL BURO & ECOLE 84250 LE THOR	20/05/21	Maximum : 60 000
202116	Animation des campagnes de ravalement obligatoire	SOLIHA LOIRE 42000 ST ETIENNE	26/07/21	33 150,00
202119	Nettoyage des vitres (3 ans)	Lot 04 : ABER PROPLETE 63800 COURNON	27/05/21	Maximum : 30 000
		Lot 05 : ONET	31/05/21	Maximum : 21 000
202120	Fourniture d'articles d'électricité (2 ans)	REXEL 63200 RIOM	27/07/21	Maximum : 100 000
202121	Fournitures scolaires	LACOSTE DACTYL BUREAU & ECOLE 84250 LE THOR	21/07/21	1ère année : Maximum : 72 000 2ème année : Maximum : 55 000
202124	Diagnostic patrimonial, études de programmation et de prospective urbaine centre de détention	Lot 01 : SAMOP 69007 LYON / ELCIMAÏ 77000 MELUN / PUYA PAYSAGE 13001 MARSEILLE / STUDIOLO 75003 PARIS	30/06/21	TF : 69 740,00 TO1 : 8 320,00 TO2 : 16 050,00 TO3 : 23 360,00
202126	CSPS Réfection des toitures du GS Pierre BROSSOLETTE	GALLETTI 63300 THIERS	29/04/21	1 161,00
202129	Achat d'une laveuse	BUCHER MUNICIPAL 30300 SENLIS	23/08/21	134 000 € HT Reprise : 2 500 € net
202131	Fourniture d'articles de serrurerie quincaillerie (2 ans)	Lot 02 : FOUSSIER LBA THIVEL 72700 ALLONNES	26/07/21	Maximum : 100 000
20213202	Achat de véhicules utilitaires - Lot 02	Matériel et Appareillage Mécanique 78190 RAPPES	30/08/21	24 270,76 TTC
202133	Location entretien des illuminations de fin d'année (3 ans)	CRELIGHT ILLUMINATIONS 63112 BLANZAT	30/06/21	TF : 101 852,70 TO 01 : 6 052,50 TO 02 : 5 863,50 TO 03 : 9 600,00
202134	OPC Aménagement d'une voie verte sur la RD 2029	EGIS VILLES ET TRANSPORTS 63000 CLERMONT FD	27/05/21	32 990,00

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de dépôt en préfecture : 01/10/2021

C O M M U N E D E R I O M

202135	Etude de faisabilité et de programmation gymnase R. Chabert	MONPART 63100 CLERMONT FD	03/06/21	TF : 4 857,50 TO1 : 3 685,00 TO2 : 18 760,00
		ECIB PROJECT 63100 CLERMONT FD		TF : 335,00 TO1 : 335,00 TO2 : 2 010,00
		LACLAUTRE 03100 MONTLUCON		TF : 837,50 TO1 : 1005,00 TO2 : 2 177,50
202136	CSPS Lotissement du pré du moulin	GALLETTI 63300 THIERS	28/06/21	2 363,00
202137	Etude technique pour la mise en œuvre de campagnes de ravalement des façades	ACA ARCHITECTES 63000 CLERMONT FD	22/04/21	70 000,00
203138	Sécurisation du groupe scolaire Jean MOULIN	Lot 01 : SPIE Industrie & Tertiaire 69551 FEYZIN	28/06/21	44 015,42
		Lot 02 : GS2A 63350 MARINGUES	28/06/21	23 791,00
202139	Travaux d'aménagement et mise en conformité du dossier ERP et accessibilité du groupe scolaire P. Brossolette (<i>Appartements</i>)	ADS PRESTIGE 63 63290 PUY GUILLAUME	23/06/21	19 000,25
		MACHADO 63118 CEBAZAT	28/06/21	12 141,00
202140	CSPS rue du Creux (groupement de commande avec RLV)	SAS BCA 63000 CLERMONT FD	04/05/21	885,00
202141	Réfection des éclairages des 2 terrains de tennis couverts au centre Henri COCHET	SPIE Industrie & Tertiaire 69551 FEYZIN	24/06/02	17 700,83
202142	CSPS Restructuration du groupe scolaire Jean Rostand	Marc GALLETTI 63300 THIERS	12/07/21	3 976,00
202143	CT Mise en sécurité électrique et raccordement en AEP de l'église Saint Amable de Riom	SOCOTEC 63000 CLERMONT-FERRAND	02/08/21	2 700,00
202148	Restructuration des réseaux humides et de la voirie impasses de la rue du Creux (groupement de commande avec RLV)	SANCHEZ BTP 63450 TALLENDE	18/06/21	106 730,00
202149	Travaux de réhabilitation des voiries et réseaux humides avenue champ d'Ojardias (1ère tranche) (groupement de commande avec RLV)	SER 63530 VOLVIC	21/06/21	93 978,99
202157	Transports scolaires, péri et extra scolaires (sept/oct)	Cars DELAYE 63200 MOZAC	25/08/21	Maximum : 10 000

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021



COMMUNE DE RIOM

AVENANTS					
N° Marché	Dossiers	Entreprises / Lots	Objet de l'avenant	Notification	Montant HT
202025	Renouvellement de l'éclairage du terrain d'honneur du site E. Pons	IEFFAGE 63200 RIOM	Travaux supplémentaires	13/04/21	Néant
201956	Maîtrise d'oeuvre réhabilitation voirie et réseaux humides Avenue Champ d'Ojardias (1ère tranche)	IRH 69360 SEREZIN DU RHONE	Prolongation du délai mission AVP Fixation du coût prévisionnel des travaux Fixation du forfait définitif de rémunération	19/05/21	Néant
201957	Maîtrise d'oeuvre réhabilitation voirie et réseaux humides Impasse rue du Creux	REALITES 42300 ROANNE	Fixation du coût prévisionnel des travaux Fixation du forfait définitif de rémunération	17/05/21	1 207,97
202071	Investigations complémentaires non-intrusives / Géo-détection (Champs d'Ojardias et quartier de Dunkerque)	PARERA 32600 L'ISLE JOURDAIN	Prolongation de délais Prestations supplémentaires	28/05/21	3 155,26
201914	Moe Réfection système chauffage Centre aéré de Loubeyrat	AES 63170 AUBIERE	Engagement du Moe sur le coût de la réalisation des travaux Fixation du coût de réalisation des travaux Fixation du forfait définitif de rémunération	12/05/21	Néant
18013	Ensemencement hydraulique du cimetière ancien	TREYVE PAYSAGES 03110 SAINT DIDIER LA FORET	Intégration de prix nouveaux	26/07/21	Néant
17042	Location et entretien de 21 copieurs neufs	DESK SUD KODEN 63800 COURNON D'AUVERGNE	Changement de raison sociale devient C'PRO, n° SIRET et coordonnées bancaires	05/08/21	Néant
1701301	Fourniture de produits d'entretien	DETERCENTRE CLEOR 63800 COURNON D'AUVERGNE	Augmentation du seuil maximum du lot 01 en lien avec la crise sanitaire, De plus, la variation contractuelle des prix est aussi à intégrer	05/08/21	5 000,00

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

COMMUNE DE RIOM

202037	Travaux de rénovation et de réparation de terrains de tennis à Mozac	COLAS France	Modification de délai Tranche Ferme	11/06/21	Néant
202037	Travaux de rénovation et de réparation de terrains de tennis à Mozac	COLAS France	Modification de délai Tranche Optionnelle 01	11/06/21	Néant
202003	Réfection des toitures du GS Jean Moulin	SIEGRIST	Diminution du montant	08/04/21	-2 778,00
20194806	Fourniture de denrées	France FRAIS 63510 AULNAT	Augmentation du seuil maximum	11/08/21	2 500,00
202115	Aménagement du chemin du Clos Vert	IDVERDE 03110 SAINT-REMY-DE-ROLLAT	Modification de délai	21/04/21	Néant
201911	Animation des campagnes de ravalement obligatoire	SOLIHA LOIRE 42000 SAINT ETIENNE	En raison du contexte sanitaire 5 permanences n'ont pas été tenue par le titulaire d'où l'application d'une moins-value sur la partie forfaitaire du marché.	26/07/21	-2 000,00
18001	Achat de vêtements de travail Lots 1, 2, 4 et 7	RG France 69800 SAINT PRIEST	Lots 01, 02 et 07 Prolongation de délai sans modification du seuil Lot 04 Prolongation de délai avec augmentation du seuil maximum	30/08/21	Lot 04 : + 500 € HT
	Achat de vêtements de travail Lot 06	INTERSPORT 63200 MOZAC	Prolongation de délai sans modification du seuil	28/08/21	Néant

DELEGATION DU MAIRE

Du 30 septembre 2020 au 30 mars 2021

N° DU MARCHÉ Mandataire en 1er	NOM DU MARCHÉ	DATE SIGNATURE		MONTANT ESTIMATIF € HT
		VILLE de RIOM	Autre Commune	
202054	Achat et livraison de fournitures de bureau	30/09/2020	CCAS 30/09/20	Ville : 60 000 € HT pour 2 ans CCAS : 1 000 € HT pour 2 ans
202018	Fourniture et livraison de produits d'entretien	15/01/2021	CCAS 15/01/21	Ville : 184 000

Accusé de réception en préfecture
063-216303008-20210927-DELIB210902-DE
Date de télétransmission : 30/09/2021
Date de réception préfecture : 30/09/2021

